

Charles Akande, rédacteur

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Éditorial : La vérité sur l'approche selon deux voies

L'approche selon deux voies préconisée par le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, est peut être à l'origine d'une certaine controverse parmi les membres; à vrai dire, il est facile de la combiner à d'autres parties des négociations de Doha. Les membres ont déjà utilisé un processus semblable dans le secteur des produits sensibles – la démarche en matière de consommation intérieure – pendant que les pourparlers se poursuivaient dans d'autres secteurs des négociations. Le problème est le suivant : contrairement à ce qui fut le cas lors de la démarche afférente à l'accroissement des CT, ce sont les pays en développement émergents qui seront cette fois obligés d'abattre leurs cartes. La véritable question est donc qui, de la Chine, du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud, souhaite participer à cette démarche (l'ingénierie inverse) en ce moment, puisque cela revient à se placer sous les feux de la rampe.

L'Inde a toujours refusé d'indiquer clairement lesquels de ses produits elle considère comme spéciaux (assujettis à une réduction moindre) et super-spéciaux (assujettis à une réduction nulle), avant la phase d'établissement de listes. Ainsi donc, si les pays en développement émergents acceptent de s'impliquer dans ce processus, ils seront à deux doigts de leur dernière ligne de défense, parce que l'aboutissement du processus serait probablement considéré comme définitif. Bien entendu, les membres peuvent, à la fin du compte, trouver quelque sorte de compromis compliqué, comme ils l'ont fait lors des pourparlers sur les produits sensibles, mais la question qui se pose toujours est : « Quand »? Est-ce que cela se fera à temps pour que l'on tienne une conférence ministérielle de Doha qui pourrait aboutir cet automne, ou les choses seront-elles retardées jusqu'au début de 2010 comme le laissent entendre les Indiens?

Conseil général

La séance du Conseil général des 26 et 27 mai a confirmé deux choses :

- 1) qu'une conférence ministérielle se déroulera effectivement du 30 novembre au 2 décembre à Genève
- 2) que les membres sont divisés à l'égard de la nouvelle approche proposée pour sortir le PDD de l'impasse actuel.

Prochaine Conférence ministérielle

L'Uruguay a insisté sur la nécessité de tenir une conférence ministérielle de l'OMC cette année, car l'organisme n'a pas respecté ses obligations établies à l'article IV, paragraphe 1 de l'Accord sur l'OMC : de tenir une conférence ministérielle une fois tous les deux ans. L'OMC n'a pas convoqué de telle conférence depuis celle de Hong Kong, en 2005. L'Uruguay a déclaré que la raison pour laquelle elle avance cette proposition est de démystifier la conférence, car il est d'une importance cruciale que les ministres se réunissent de temps à autre à Genève pour régler les affaires courantes de l'OMC.

Tous les membres sont convenus qu'une ministérielle s'impose cette année et ont accepté que la 7^e séance de la Conférence ministérielle se déroule à Genève, du 30 novembre au 2 décembre. Le thème général des débats sera « L'OMC, le système commercial multilatéral et l'environnement économique mondial actuel ». Les membres ont insisté pour que la réunion reste une conférence ministérielle ordinaire et qu'elle ne doive pas servir aux négociations, c.-à-d. que le PDD ne fera pas partie des pourparlers.

Le président du Conseil général, M. Mario Matus, prendra désormais toutes les mesures nécessaires pour préparer la Conférence ministérielle, en étroite collaboration avec le DG, M. Lamy, et les autorités suisses. Les membres ont demandé que la réunion soit P.I.T. (participation intégrale/inclusivité/transparence). Selon un point de vue largement partagé, il ne sera pas nécessaire d'émettre une déclaration ministérielle officielle, bien que les membres tiennent des séances de remue-ménages sur ce qu'il faudra exactement communiquer à la fin de cette conférence. La Suisse quant à elle a accepté d'en être l'organisatrice, mais a rappelé aux membres qu'il faut faire en sorte qu'elle soit effectivement distincte des négociations en cours.

Il s'agira essentiellement d'un « type de réunion ministérielle réduite, sans fioriture, discrète » comme l'a décrite M. Matus. Aucune décision importante ne devrait en émaner, mais M. Matus espère qu'« elle aidera à créer un nouveau modèle de réunion au niveau ministériel qui déboucherait sur une bonne gouvernance et un réexamen global de l'OMC et qui ne serait pas inextricablement lié à un domaine particulier des négociations en cours ». Cependant, des sources proches du DG prétendent que M. Lamy n'exclurait pas qu'une conférence ministérielle traitant des négociations se tienne avant celle de novembre. « Nous la tiendrons avant, il s'agit seulement de savoir quand? » Il semble à présent plus que probable que l'on s'y attellera après le troisième sommet du G-20 qui se tiendra à New York. Cependant, comme l'a formulé la source « il est trop tôt pour se prononcer ».

Négociations de Doha

Passant aux négociations de Doha, M. Lamy a prétendu que « si la crise économique s'est aggravée depuis le début de l'année, le climat politique des négociations s'est amélioré ». Cette amélioration provient de la récente visite de M. Kirk à Genève et de la victoire du Parti du Congrès de Manmohan Singh lors des élections en Inde. « (...) nous attendons impatiemment la désignation du ministre du Commerce » a déclaré M. Lamy.

Le gouvernement indien a annoncé le 28 mai que M. Kamal Nath sera effectivement remplacé par M. Anand Sharma comme ministre du Commerce et de l'Industrie. M. Nath deviendra ministre de la Voirie et des Transports dans le nouveau gouvernement indien. Des sources déclarent que M. Sharma ne modifiera probablement pas la position de l'Inde à l'égard du MSS, mais qu'il pourrait faire preuve de davantage de flexibilité dans d'autres secteurs des négociations.

Au sujet des autres groupes de négociation, M. Lamy a déclaré à l'ensemble des membres que les ambassadeurs David Walker et Luzius Wasescha poursuivent leurs consultations sur un certain nombre de sujets qui demeurent ouverts.

Il prévoit qu'en agriculture, M. Walker tiendra des consultations sur les questions techniques en suspens au cours des prochaines semaines : c.-à-d. la formulation du mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS), les produits sensibles (PS), les produits spéciaux (PSP), les produits tropicaux et l'érosion des préférences, le coton et la simplification des tarifs.

Dans le cadre de l'AMNA, on se concentrera sur les propositions de texte pour les barrières non tarifaires (BNT) et l'atelier du 14 juillet sur l'établissement des listes « conçu pour offrir aux participants la possibilité de se préparer en vue des questions techniques qui seront abordées lorsque la phase d'établissement des listes commencera réellement », a déclaré le DG.

Deux voies parallèles

Comme l'a dit M. Lamy, la question clé demeure de savoir « quand les participants seront-ils prêts à revenir à la table de négociation au niveau politique ». À ce sujet, il prévoit des séries de mini-conférences ministérielles qui se dérouleront au cours des deux prochains mois (Cairns, OCDE, G-8 et G-8+ et APEC) pour contribuer à relancer le Cycle et créer les conditions politiques propices pour parvenir à un accord sur l'agriculture et l'AMNA. Pour ce faire, il propose de progresser selon deux voies parallèles : « L'une permettrait de s'assurer que l'engagement technique dans les groupes de négociation passe à la vitesse supérieure pour traiter un certain nombre de questions techniques. » (décrits plus haut). « Simultanément, les Membres effectueraient une sorte de « test de résultat », dans le cadre de discussions bilatérales ou plurilatérales, qui leur permettrait de clarifier entre eux l'utilisation des flexibilités et, par ce biais, la valeur de l'accord », a déclaré le DG.

Les pays en développement ont exprimé des préoccupations au sujet de cette méthode, car elle affaiblira quelque peu le processus multilatéral. Ils s'inquiètent de ne pas être en mesure de participer pleinement au processus et de perdre des flexibilités qui sont actuellement énoncées dans les textes sur l'agriculture et l'AMNA. M. Lamy a déclaré qu'il est parfaitement conscient que l'approche axée sur les modalités est sacro-sainte pour d'aucuns, car elle fait clairement comprendre à tous ce qui se trouve sur la table. Cependant, a-t-il ajouté, « que si les modalités définissent les aspects défensifs de l'accord au moyen des flexibilités, par essence ces dernières font qu'il est difficile de déterminer quelles nouvelles possibilités d'accès aux marchés pourront se dégager ».

« Si les gouvernements pouvaient indiquer quels produits bénéficieraient d'un traitement plus flexible au stade de l'établissement des listes, qu'il s'agisse de produits sensibles, de produits spéciaux, d'accès en franchise de droits et sans contingent ou de flexibilités pour l'AMNA, cela conférerait une plus grande clarté au processus », a expliqué le DG aux membres.

Tout ceci se résume au volume d'accès aux marchés que les pays développés et principalement les États-Unis obtiendront des pays en développement émergents – la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud. Il s'agit simplement d'une tentative de faire reprendre le débat par une foule plus nombreuse.

Les membres restent divisés

Bien que certains membres, comme le Brésil, ont déclaré qu'ils sont disposés à examiner les nouvelles approches, la plupart d'entre eux – particulièrement les pays en développement – continuent d'être opposés à ce qu'on saute les modalités. L'Égypte, au nom du groupe africain, a déclaré qu'elle ne voit pas la nécessité de changer le processus. La Chine s'est exprimée en faveur du processus multilatéral fondé sur les modalités. Entre-temps, d'autres ont tenu des propos plus nuancés; c'est le cas de l'ambassadeur du Japon pour lequel l'approche selon deux voies pourrait être « intéressante et utile » et l'UE, qui est ouverte à l'examen de nouveaux processus, mais a insisté sur l'importance de conclure les modalités

Prochains événements

- Conseil général, 27-28 mai, 28-29 juillet, 13-14 octobre, 17-18 décembre 2009
- Élections de l'UE, 7 juin 2009
- Conférence ministérielle du Groupe de Cairns, 7-9 juin 2009 (Indonésie)
- Conférence ministérielle de l'OCDE, 24-25 juin 2009 (Paris)
- Sommet du G-8, 8-10 juillet 2009 (L'Aquila, Italie)
- Semaine de l'AMNA, semaine du 13 juillet 2009
- Conférence de l'APEC des ministres responsables du Commerce, 21-22 juillet 2009 (Singapour)
- Forum public de l'OMC, 28-30 septembre 2009
- Sommet du G-20, date à confirmer (New York)

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.fermesetaliments.ca

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-9254